

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

INSERTIONS.

Nro. 19.

SAMEDI, 29 Avril 1854.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour les places de traducteurs au *Conseil national* et au *Conseil des Etats*, et les offres de service doivent être adressées d'ici au 27 Mai prochain à la Chancellerie fédérale.

D'après les règlements, le traducteur doit être en état de traduire la substance d'un discours ainsi que les propositions présentées.

Outre les frais de voyage, il leur est alloué un traitement de fr. 14. 50 cent. par jour.

Les postulants auront à subir un examen si cela est jugé nécessaire; dans ce cas, il ne leur serait alloué aucune indemnité de voyage.

Les offres de service devront être accompagnés de certificats de bonnes mœurs, sans lesquels il est inutile de se présenter.

Berne, le 29 Avril 1854.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1854
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	21
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.04.1854
Date	
Data	
Seite	308-308
Page	
Pagina	
Ref. No	10 056 617

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.